



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRADE/2005/10  
11 mars 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ENTREPRISE

Neuvième session, 23-27 mai 2005  
Point 5.8 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS ENTREPRISES À L'APPUI DES RÉSULTATS  
DU FORUM DE 2004 SUR LA CONCURRENCE DANS UNE  
EUROPE EN MUTATION**

**POUR INFORMATION**

Note du secrétariat

À sa huitième session, le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise a prié ses organes subsidiaires de tenir compte, dans leurs travaux, des résultats du Forum sur la concurrence dans une Europe en mutation, qui s'est tenu sous ses auspices les 11 et 12 mai 2004.

Le présent document donne un aperçu du Forum et de ses objectifs. Il comprend également un résumé des conclusions du Forum et présente les activités pertinentes du programme de travail des organes subsidiaires menées à l'appui des conclusions.

## **I. Aperçu du Forum de la CEE sur la concurrence dans une Europe en mutation**

1. Dans le cadre de l'élargissement de l'Union européenne (UE), le Forum de la CEE sur la concurrence dans une Europe en mutation, organisé en 2004, devait servir à une réflexion sur les défis et les possibilités nouvelles qui se font jour dans les pays limitrophes dont l'adhésion à l'UE n'est pas prévue prochainement. Le Forum visait notamment à:

- Étudier les possibilités d'améliorer la coopération et l'intégration économiques dans la région de la CEE;
- Parvenir à mieux comprendre les nouvelles perspectives que l'élargissement de l'UE ouvrira aux entreprises et au commerce;
- Fournir des indications sur les organismes qui peuvent donner aux acteurs le soutien dont ils ont besoin pour s'adapter à un environnement commercial en mutation;
- Guider les actions futures de la CEE et des autres organisations internationales.

2. M<sup>me</sup> Brigita Schmögnerová, Secrétaire exécutive de la CEE, a ouvert le Forum en prononçant un discours d'orientation sur la promotion du commerce et de l'entreprise dans une économie européenne en mutation. À la première séance, l'accent a été mis sur les conséquences de l'élargissement de l'Union européenne pour les pays non adhérents, les États membres de l'UE, les institutions financières régionales et les autres organisations régionales. Les participants se sont également penchés sur les conséquences de l'élargissement pour les activités de la CEE. La deuxième séance a porté sur les stratégies que les gouvernements et les entreprises pourraient adopter afin d'agir efficacement face aux possibilités et aux défis du nouvel environnement commercial européen. La troisième séance a été consacrée au rôle de la facilitation du commerce et des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le processus d'intégration des marchés régionaux. Les conséquences de l'élargissement de l'Union européenne pour le secteur agroalimentaire, ainsi que l'action politique et commerciale à mener pour faire face aux défis, ont également été examinées.

3. Il est rendu compte des exposés et des débats, de même que des conclusions du Forum, dans le document TRADE/2005/9.

4. Parmi les travaux menés à l'appui des résultats du Forum figurent l'élaboration d'un document d'orientation fondé sur les actes du Forum, ainsi que des activités de suivi spécifiques, entreprises par le Comité et ses organes subsidiaires; ce document et ces activités sont décrits ci-après.

## **II. Activités entreprises par les organes subsidiaires du Comité**

5. S'appuyant sur les actes du Forum organisé en 2004, le secrétariat travaille à l'élaboration d'un document analytique et prospectif sur la concurrence dans une Europe en mutation. L'ouvrage comprend une introduction et trois parties principales: initiatives régionales, facilitation du commerce et TIC, et commerce agricole, chaque partie étant abordée sous l'angle de l'environnement commercial en évolution qui caractérise aujourd'hui la région de la CEE. Il comprend également un résumé des deux grands débats organisés durant le Forum.

6. Outre une contribution analytique sous forme d'exposés et de débats, les participants au Forum ont fait des suggestions concrètes dans une série de domaines d'activité intéressant le Comité, notamment:

- Politiques commerciales des gouvernements;
- Facilitation du commerce;
- Normalisation et harmonisation technique;
- Développement de l'industrie et de l'entreprise;
- Technologies de l'information et de la communication.

7. Les participants au Forum ont estimé que la CEE devait, dans chacune de ses activités et dans toute la mesure possible, s'efforcer de:

- Proposer une coopération technique et des programmes de formation aux pays qui n'adhéreront pas à l'UE dans l'immédiat («pays non adhérents»), notamment aux pays d'Europe du Sud-Est et de la Communauté d'États indépendants (CEI);
- Coopérer avec les organisations internationales compétentes et les institutions de l'Union européenne en vue d'améliorer le transfert du savoir-faire par le biais de projets communs.

8. Les paragraphes ci-après montrent comment il a tenu compte de ces recommandations et suggestions dans les travaux du Comité et de ses organes subsidiaires au cours de la période 2004-2005.

**a) Politiques commerciales des gouvernements**

9. Les participants au Forum ont noté que les accords de libre-échange conclus entre pays européens n'appartenant pas à l'UE constituent un choix politique important pour les gouvernements de la région. Selon eux, il serait utile que la CEE développe ses activités en matière de renforcement des capacités eu égard aux exigences des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux. En outre, il serait important que la CEE donne aux gouvernements des conseils sur les moyens d'établir un cadre réglementaire transparent, stable et favorable aux échanges et de faciliter les réformes économiques structurelles dans les pays en transition.

10. Faisant suite à cette première suggestion, le secrétariat de la CEE a élaboré, à titre de documentation pour la session de 2005 du Comité, une étude sur l'état de l'intégration commerciale des pays de la CEI compte tenu des courants commerciaux actuels, des obstacles tarifaires et non tarifaires existants et de l'expérience des pays de la CEI comparée à celle qui a été faite dans le cadre d'autres accords régionaux. L'étude aborde également d'autres aspects importants des accords de libre-échange en question, notamment les règlements et les normes techniques, les règles d'origine et le règlement des différends commerciaux (document TRADE/2005/17).

11. Les organes subsidiaires du Comité ont apporté des éléments analytiques aux pays en transition et ont contribué au renforcement de leurs capacités en organisant les activités et projets sectoriels décrits ci-après.

**b) Facilitation du commerce**

12. Au cours des débats sur la facilitation du commerce et les transactions électroniques, il a été suggéré d'étendre, dans les domaines qui suivent, les activités menées dans le cadre du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU):

- Aide aux pays moins favorisés, notamment dans la mise en œuvre de mesures de facilitation du commerce relatives aux articles V, VII et X de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT);
- Mise en place d'une chaîne logistique virtuelle à l'échelle internationale, couvrant notamment les aspects liés à l'information en matière de sécurité du commerce international.

13. En ce qui concerne la première suggestion, il a été décidé d'axer la partie Politique générale de la session annuelle du Comité sur la facilitation du commerce dans un contexte politique plus large, afin d'explicitier et de mettre en lumière:

- La portée et l'objectif des négociations sur la facilitation du commerce menées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en vue de réviser et d'améliorer les articles V, VIII et X du GATT;
- L'approche globale suivie par la CEE en ce qui concerne la facilitation du commerce, qui vise la chaîne logistique internationale. La façon dont les normes en matière de facilitation du commerce et du transport, les conventions et les recommandations élaborées au sein de la CEE, en particulier par le CEFACT-ONU et le Comité des transports intérieurs, peuvent aider les membres de l'OMC à se conformer aux principes d'application des trois articles du GATT.

14. Afin de préparer la partie Politique générale, le secrétariat de la CEE a élaboré un document de travail sur l'utilité des normes de facilitation du commerce et du transport de la CEE et des outils de renforcement des capacités dans le cadre de l'OMC.

15. En avril 2005, la CEE, en coopération avec l'Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI), organisera, dans les locaux de l'Organisation mondiale du commerce, un atelier d'une demi-journée en marge du Symposium public de l'OMC sur le thème de la facilitation du commerce et de la transition, l'accent étant mis sur la facilitation du commerce en tant qu'instrument d'intégration des pays moins favorisés, y compris les pays en transition, dans les réseaux du commerce international. L'atelier abordera les thèmes suivants:

- Nouvelles méthodes de facilitation du commerce: le concept de Guichet unique;
- Lien entre la gestion de la chaîne logistique et la facilitation du commerce;

- Structures organisationnelles à l'appui de la facilitation du commerce;
- Besoins spécifiques des pays en transition en matière de facilitation du commerce;
- Renforcement des capacités aux fins de la facilitation du commerce.

16. En ce qui concerne la deuxième suggestion relative à la facilitation du commerce, le prochain Forum du CEFAC-ONU, qui se tiendra en juin et sera axé sur le commerce électronique et l'établissement d'une feuille de route pour des chaînes logistiques efficaces et sûres, devrait être une occasion pour les pays, les entreprises et les organisations non gouvernementales de travailler ensemble à l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre du commerce électronique, l'idée étant d'accroître la sûreté et l'efficacité des chaînes logistiques internationales. Le Forum abordera, entre autres, les thèmes ci-après:

- Initiatives en faveur du commerce électronique prises par les gouvernements et les entreprises;
- Questions fondamentales et évolutions récentes en ce qui concerne l'échange d'informations automatisé, vu sous l'angle de la sûreté et de l'efficacité des chaînes logistiques internationales;
- Meilleures pratiques et avantages des applications du concept de Guichet unique pour le commerce intérieur;
- Rôle de la facilitation du commerce dans la simplification et la sécurisation du commerce transfrontière par le biais des normes et des accords.

17. Outre le fait de s'assurer de l'adhésion des parties prenantes à un plan en vue de faire du commerce électronique une réalité, le Forum devrait permettre de déterminer les principaux obstacles ayant, jusqu'ici, empêché l'arrivée en force du commerce sous cette forme dans la chaîne logistique internationale et d'élaborer un cadre ainsi qu'un plan d'action pour l'échange d'informations à l'appui de l'efficacité et de la sûreté de la chaîne logistique.

18. Dans le cadre de l'appui à l'effort consenti par les pays en transition en faveur de la facilitation du commerce, le secrétariat de la CEE a organisé deux ateliers importants sur le renforcement des capacités, à l'automne 2004.

19. Un premier atelier sur le renforcement des capacités pour la facilitation du commerce (outils, techniques et méthodes) s'est tenu à Genève en octobre 2004. Cet atelier visait à améliorer les connaissances techniques et administratives ainsi que les compétences des professionnels des organismes nationaux pour la facilitation du commerce international et d'autres organisations que la question intéresse. L'atelier proposait une formation approfondie sur les thèmes suivants: harmonisation et simplification des documents, normes et codes du commerce électronique, efficacité et intégration de la chaîne logistique, évaluation des besoins et des priorités en matière de facilitation du commerce et solutions pour la mise en place du Guichet unique pour la présentation des renseignements et des documents commerciaux.

20. En novembre 2004, le CEFACT-ONU a organisé à Moscou un second atelier sur le thème de la facilitation du commerce, en coopération avec le Ministère russe du développement économique et du commerce, le Comité d'État des douanes et la Chambre nationale du commerce et de l'industrie. Les objectifs étaient les suivants: examiner la situation et les liens entre les réformes économiques et les besoins de la Fédération de Russie en matière de facilitation du commerce, créer une base logistique pour la mise en œuvre de la facilitation du commerce par le biais d'un partenariat public-privé, et définir des projets concrets à réaliser, notamment la création du Guichet unique pour la présentation des informations commerciales ou l'harmonisation des documents commerciaux et de transport et des services d'échange de données électroniques sur la base des normes internationales.

21. Le CEFACT-ONU a continué à apporter un appui analytique sous forme de publications et d'outils de formation:

- Publication de recommandations et de lignes directrices pour la mise en place du Guichet unique en vue d'améliorer l'échange d'informations entre le secteur commercial et les administrations;
- Publication en langue russe d'un ouvrage intitulé *Sharing the Gains of Globalization in the New Security Environment: The Challenges to Trade Facilitation* (Partager les gains de la mondialisation dans le nouveau contexte de sécurité: les enjeux de la facilitation du commerce), qui devrait devenir un document de référence dans le domaine de la facilitation du commerce pour les pays russophones;
- Mise à jour des manuels et du matériel de formation en matière de facilitation du commerce et des transports; efficacité accrue des systèmes d'information commerciale et principe de la chaîne logistique.

**c) Normalisation et harmonisation technique**

22. Les participants ont proposé que les travaux futurs de la CEE sur la normalisation et l'harmonisation technique soient axés davantage sur les points suivants:

- Assistance aux pays non adhérents pour le rapprochement des dispositions réglementaires et des normes avec celles de l'Union européenne et pour la mise en œuvre des normes internationales;
- Questions liées à la réglementation et aux produits et facilitation du commerce par l'application de normes.

23. Afin d'aider les pays en transition à mettre en place et améliorer leur cadre réglementaire, le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation a organisé trois manifestations importantes en 2004:

- Un séminaire sur les politiques de coopération en matière de réglementation en Europe du Sud-Est, organisé à Ljubljana en juin 2004;

- Une table ronde sur les politiques de coopération en matière de réglementation en Europe du Sud-Est, organisée à Genève en novembre 2004; et
- Une réunion de l'équipe spéciale de la CEE sur les télécommunications, organisée à Genève en novembre 2004.

24. À Ljubljana, les participants au «Projet de réglementation CEE en Europe du Sud-Est» de l'ONUSIDA, représentant l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la République du Moldova, la Roumanie, la Serbie-et-Monténégro, la Slovénie et la Suède, ont échangé des informations sur le cadre réglementaire actuel et les priorités de leurs pays et se sont entretenus de la nature de leurs activités futures au titre de ce projet.

25. Au cours de la table ronde organisée à Genève, les participants de neuf pays de la région ont procédé à un échange de vues sur l'état et l'avenir des réformes réglementaires à l'échelon national et sur les perspectives d'une coopération régionale.

26. Au cours de la réunion de l'équipe spéciale de la CEE sur les télécommunications, les participants ont fait le point sur l'«Initiative concernant les télécommunications» de la CEE, visant à harmoniser les règlements techniques pour certains des produits les plus populaires (GSM, IMT-2000, réseau local sans fil, matériel Bluetooth, ordinateurs personnels, modem pour utilisation sur réseau téléphonique public commuté).

27. Le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles a organisé en Lituanie en octobre 2004 un séminaire interrégional sur l'application des normes relatives à la viande, en vue de promouvoir les normes de qualité des produits agricoles. Le Groupe de travail a également publié plusieurs ouvrages et brochures explicatives sur les normes de qualité des produits agricoles de la CEE.

28. En outre, le secrétariat de la CEE a publié le compte rendu de l'«Atelier sur l'élargissement de l'UE: convergence réglementaire dans les pays non adhérents», tenu à Athènes en novembre 2003.

#### **d) Développement de l'industrie et de l'entreprise**

29. En ce qui concerne le développement de l'industrie et de l'entreprise, les participants au Forum ont recommandé d'accorder une attention particulière aux points suivants:

- Bonne gouvernance, décentralisation et conditions plus favorables aux partenariats entre les secteurs public et privé;
- Soutien à l'entreprenariat et au développement des PME dans les pays non adhérents;
- Amélioration de la gouvernance d'entreprise dans les pays en transition, comme composante d'un environnement plus favorable aux investissements.

30. Des activités de suivi ont été organisées par le Groupe de travail des pratiques juridiques et commerciales internationales (WP.5), le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8) et le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6).

31. Le Groupe de travail des pratiques juridiques et commerciales internationales a continué d'apporter son appui à l'Alliance pour les partenariats public-privé (PPP) (Alliance PPP), créée en vue de renforcer la capacité des gouvernements de promouvoir ce type de partenariat. L'Alliance PPP, en coopération avec Habitat, a organisé un séminaire en marge du deuxième Forum urbain mondial pour le développement durable, qui s'est tenu à Barcelone (Espagne) les 13 et 14 septembre 2004. Ce séminaire portait sur les moyens pratiques et les cas concrets de mise en œuvre de partenariats public-privé pour la rénovation urbaine et le développement durable. L'Alliance PPP a également organisé une réunion en marge d'une conférence sur les partenariats public-privé, tenue au Canada le 24 novembre 2004. Cette réunion a donné lieu à une consultation, à Toronto, entre l'Alliance et de grandes entreprises canadiennes. L'Alliance PPP poursuit ses travaux sur les lignes directrices relatives aux PPP. Après publication, ces lignes directrices devraient faire l'objet d'un suivi, afin d'évaluer leur mise en œuvre.

32. Le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8) a organisé trois manifestations importantes, concernant respectivement les partenariats public-privé, le développement des PME et la gouvernance d'entreprise. Les participants à un forum organisé conjointement par la CEE et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kazakhstan en novembre 2004 ont examiné plusieurs grandes questions relatives à la coopération entre les secteurs public et privé à la restructuration industrielle dans les pays de la région de la CEE, en se concentrant sur ses retombées aux niveaux régional et local.

33. Le Forum sur l'entrepreneuriat dans la région de la CEE-ONU, qui s'est tenu à Genève en février 2005, a contribué à la définition et à l'examen des questions les plus importantes concernant l'entrepreneuriat dans la région de la CEE, ainsi qu'à une évaluation des politiques gouvernementales et des dispositions réglementaires concernant ce secteur clef de l'économie, et à une réflexion sur l'amélioration de ces politiques et dispositions. Une table ronde sur la gouvernance d'entreprise, qui s'est tenue à Genève en février 2005, a fait le point sur la situation actuelle de la gouvernance d'entreprise dans la région de la CEE et a établi des lignes directrices initiales à l'intention des gouvernements des États membres et du secteur des entreprises sur les questions clefs de la gouvernance d'entreprise. La table ronde a également œuvré à la création d'un groupe restreint d'experts des gouvernements et du secteur privé.

34. Le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation a également apporté son appui dans ce domaine en coopérant avec le Groupe de travail WP.8 à l'organisation, à Genève en novembre 2004, d'un atelier sur les meilleures pratiques concernant les systèmes nationaux d'attribution de labels de qualité. Cet atelier visait à intéresser les décideurs politiques aux modèles d'assurance qualité en tant que moyen efficace d'améliorer la qualité des biens et des services à l'échelon local et de renforcer la compétitivité, sur les marchés d'exportation, des entreprises industrielles et de services ainsi que des petites et moyennes entreprises (PME) locales.

**e) Technologies de l'information et de la communication**

35. En ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication, les participants au Forum ont évoqué les domaines d'action prioritaires ci-après:

- Mise en œuvre des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la région de la CEE;
- Soutien accru des gouvernements à la nouvelle économie fondée sur la connaissance.

36. Le CEFAC-ONU a continué d'apporter son appui au projet des Nations Unies pour les documents commerciaux électroniques (UNeDocs), consacré à l'élaboration et à l'application de solutions efficaces de modèles de documents commerciaux, fondés sur les normes commerciales internationales et les technologies accessibles aux PME et aux marchands et négociants des pays en développement. Un nouveau groupe de travail sur l'UNeDocs devrait être lancé lors du Forum du CEFAC-ONU qui se tiendra à Kuala Lumpur en mars 2005, afin d'élargir encore davantage les travaux menés dans ce domaine.

37. Le Groupe de travail WP.8 a organisé deux séminaires de premier plan sur la question des TIC pour le développement dans la région de la CEE, tenus:

- L'un à Bruxelles en octobre 2004 – «Comment les gouvernements et les grandes entreprises, grâce à la pratique de la sous-traitance, peuvent encourager le développement de l'entreprise via l'Internet»; et
- L'autre à Genève en février 2005 – «Cadre réglementaire pour le développement de l'entreprise via Internet».

38. Le premier séminaire a réuni des représentants de gouvernements, d'entreprises, d'universités et d'organisations internationales au sein d'un débat sur les thèmes ci-après: le rôle des gouvernements dans les incitations, en matière de développement de l'entreprise via l'Internet, à l'adoption des TIC par les consommateurs et les citoyens; l'impact des délocalisations effectuées par l'industrie des TIC sur les marchés des pays développés et les économies de marché émergentes; l'avenir du secteur des services de TIC dans les pays industrialisés et les débouchés commerciaux nouveaux pour les pays de l'Europe de l'Est et de la CEI.

39. Les participants au deuxième séminaire se sont penchés sur le Projet référentiel pour le commerce électronique. Ce projet vise à renforcer la confiance dans le commerce électronique et assurer sa viabilité dans la région de la CEE, en accordant une attention particulière aux pays en transition. Il consistera à organiser et à présenter des données commerciales fiables et officielles, déjà accessibles à travers les registres nationaux du commerce, de telle sorte qu'elles puissent être communiquées et consultées via l'Internet au moyen d'un logiciel peu onéreux (service Web ou logiciel d'application, par exemple). Le projet apportera une valeur ajoutée et contribuera à promouvoir le développement du commerce électronique dans la région de la CEE. De même, il apportera une large contribution au développement des PME et au renforcement du dialogue entreprises-gouvernement.

40. Enfin, le Groupe de travail WP.8 a poursuivi ses travaux sur l'évaluation de l'état de préparation de l'Europe orientale et de la CEI à l'économie fondée sur la connaissance. Ces évaluations, initialement consacrées aux TIC, ont été lancées par la CEE en 2002. Quatorze rapports nationaux ont été publiés jusqu'ici et deux autres rapports devraient paraître en 2005.

-----